

FJF Philanthropie

CULTURE, ÉDUCATION, HUMANITAIRE

Garder le cap

Nous traversons une période où les repères semblent plus fragiles que jamais. Turbulences politiques, économiques, sociales et géopolitiques se conjuguent et nourrissent parfois un profond sentiment d'incertitude. À ces bouleversements s'ajoute une révolution dont nous mesurons encore difficilement les conséquences : celle de l'intelligence artificielle. Accueillie d'abord comme une promesse extraordinaire, elle suscite désormais aussi des interrogations et des inquiétudes. Et ce qui est particulièrement révélateur, c'est que ceux-là mêmes qui la développent nous invitent à la prudence et à la vigilance.

Face à cette accélération du monde, une question essentielle se pose : sur quoi pouvons-nous encore nous appuyer ?

À la Fondation du Judaïsme Français, nous sommes convaincus que la réponse se trouve avant tout dans l'humain.

Cela ne signifie pas refuser le progrès ou craindre le changement. Cela signifie ne jamais perdre de vue ce qui doit demeurer au cœur de nos choix : la générosité, l'empathie, la transmission et la responsabilité. Ces valeurs nous accompagnent depuis des générations. Elles constituent un héritage que nous avons reçu et que nous avons, à notre tour, la responsabilité de transmettre.

Notre récent Dîner des Fondateurs en a été une illustration particulièrement forte. Réunir celles et ceux qui, par leur engagement et leur générosité, font vivre la philanthropie juive en France nous a rappelé une évidence : dans les périodes de turbulences, l'engagement ne disparaît pas. Au contraire, il prend tout son sens. La Fondation du Judaïsme Français est riche de cette énergie : celle de ses 90 fondations abritées, de ses fondateurs, de ses donateurs, de ses partenaires et de toutes celles et ceux qui choisissent chaque jour d'agir. Notre mission reste la même : regarder le monde tel qu'il est et tenter de le réparer. Les circonstances peuvent changer, les défis se multiplier, mais ils ne doivent pas nous faire perdre notre direction. Garder le cap ne signifie pas ignorer les tempêtes. C'est les regarder en face, les comprendre et continuer à avancer avec constance.

La générosité plutôt que l'indifférence.

L'empathie plutôt que le repli.

La transmission plutôt que l'oubli.

La responsabilité plutôt que la résignation.

C'est le cap que nous partageons tous.

Ariel Goldman

Président de la Fondation du Judaïsme Français



Culture, Éducation, Humanitaire

Avez-vous pensé à créer VOTRE PROPRE FONDATION ?

Tout en bénéficiant de nombreux avantages fiscaux, vous pouvez, grâce à votre fondation sous égide de la Fondation du Judaïsme Français, renforcer le tissu associatif français dans tous les domaines qui vous tiennent à cœur :

- **la valorisation** du patrimoine juif ;
- **le renforcement** d'un enseignement d'excellence pour tous ;
- **l'aide** à celles et ceux qui aujourd'hui dans la difficulté seront grâce à vos actions rendus à leur dignité.

Créer une fondation abritée, rien de plus facile !

- 1** Définissez les causes pour lesquelles vous désirez vous engager.
- 2** Déterminez le type de financement de votre fondation (fondation de flux, fondation avec dotation pérenne ou consommable).
- 3** Choisissez le nom de votre fondation, son mode de gouvernance et son mode de gestion.
- 4** Signez la convention après accord de notre bureau et de notre Conseil d'administration.

Le montant minimal pour la création d'une fondation est de 150 000 €. Pour une fondation de flux, possibilité d'échelonner cette somme sur 3 ans. Les fonds alloués sont disponibles immédiatement.

Pour des conseils personnalisés, et en toute confidentialité, contactez :

Rémy Serrouya, directeur financier : par téléphone au 01 53 59 47 54 ou par e-mail, r.serrouya@fondationjudaisme.org

FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS, 72 RUE DE BELLECHASSE 75007 PARIS — 01 53 59 47 47



Le Label IDEAS atteste de bonnes pratiques en matière de gouvernance, finances, et d'évaluation.



« Chaque tableau est une histoire à déchiffrer »

Figure majeure de la peinture contemporaine française, Gérard Garouste poursuit depuis plus de cinquante ans une œuvre profondément originale, nourrie par la Bible, la littérature, la mythologie et les grands récits de transmission, à la croisée de l'art et de la pensée. Invité d'honneur de la Fondation du Judaïsme Français lors de son Dîner des Fondateurs, le 8 septembre 2026, aux côtés de son épouse, la designer Élisabeth Garouste, le peintre revient pour FJF Philanthropie sur son parcours, ses inspirations et la place essentielle que l'art occupe dans le dialogue entre les générations.

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE HELFT-MALZ



GÉRARD GAROUSTE

ARTISTE PEINTRE

Dans notre monde en plein bouleversement, quel sens donnez-vous aujourd'hui à votre œuvre, après plus de cinquante ans de création ?

Gérard Garouste : Ma peinture est profondément symbolique, mais elle demeure volontairement secrète. Je souhaite que l'on ne comprenne pas tout immédiatement, que le regard entre peu à peu dans l'œuvre et découvre, au fil du temps, différents niveaux de lecture. C'est ce que j'attends de la peinture : qu'elle ouvre des questions plutôt qu'elle n'apporte des certitudes. En quelques mots, je dirais que mon œuvre ne donne pas de réponses, et c'est précisément cela, pour moi, la peinture. Une peinture n'est pas un texte, elle n'est pas un discours. Elle est une image, et cette image laisse le spectateur entièrement libre de ses interprétations.

Grâce au soutien financier de la Fondation du Judaïsme Français, *Le Pont de Varsovie* et les *Ânesses*, peint en 2017, a rejoint les collections du musée d'art et d'histoire du Judaïsme (mahJ). Chez vous, chaque tableau est une histoire à déchiffrer. Quelle est celle de cette œuvre et que révèle-t-elle de votre réflexion sur la mémoire et la transmission ?

Lorsque l'on regarde ce tableau, on reconnaît une image célèbre du ghetto de Varsovie, une photographie historique qui m'a toujours profondément bouleversé.

On y voit un vieillard, vêtu comme un clochard, au seuil de la mort. Pour moi, ce personnage est un *tsaddik*, un juste, avec une belle barbe et un visage lumineux. Je me suis toujours dit qu'un jour je peindrais ce personnage. Lorsque je l'ai fait, je n'ai absolument pas cherché à transformer la photographie. Au contraire, je l'ai reproduite le plus fidèlement possible. Et pour que l'on comprenne qu'il s'agit bien du ghetto de Varsovie, j'ai représenté l'un de ces ponts de bois caractéristiques qui reliaient les différentes parties du ghetto. Mais ce pont est bien davantage qu'un élément de décor. Comme tous les symboles qui traversent ma peinture, il renvoie à la Kabbale et aux multiples niveaux d'interprétation des versets de la Torah. Par ailleurs, ce tableau est traversé par un caroubier. J'ai choisi cet arbre parce qu'il occupe une place particulière dans le Zohar. Le caroubier met soixante-dix ans avant de donner ses premiers fruits ; il est donc l'arbre des générations futures. Dans mon tableau, il envahit le pont de Varsovie : c'est une manière de dire que la vie finira par triompher.

Enfin, sur ce pont, je n'ai pas représenté des hommes mais une multitude d'ânesses et d'ânon. Dans la tradition juive, en référence à Issachar, l'âne porte les fardeaux sans se plaindre. Dans le mythe, il transporte les rouleaux de la Torah avec humilité. Il devient ainsi le symbole de la connaissance. D'une certaine manière, ce tableau aurait tout aussi bien pu s'intituler *Issachar et les Ânesses*.

Artiste, mais aussi homme engagé, vous avez fondé La Source en 1991, une association d'intérêt général à vocation sociale et éducative par l'expression artistique, à destination des enfants et des jeunes en difficulté, ainsi que de leur famille. Quelle place donnez-vous aujourd'hui à la philanthropie ?

La philanthropie passe avant tout. Elle devrait être le geste le plus naturel qui soit. Penser aux autres est un devoir. Ne pas le faire est, à mes yeux, l'une des fautes les plus graves. Il s'agit de la quintessence de l'esprit de La Source, car j'ai la conviction que la création artistique peut venir en soutien de l'action sociale, afin de lutter contre l'exclusion sous toutes ses formes. « Tu aimeras ton prochain comme toi-même* » : tout est là. Il n'est pas nécessaire d'y voir uniquement un discours religieux. C'est une nécessité profondément humaine, une responsabilité que chacun devrait porter.

On vous présente souvent comme un passeur, entre les textes, les cultures et les générations. Vous reconnaissez-vous dans cette définition ?

Oui, j'aime beaucoup ce mot de « passeur ». D'autant plus qu'en hébreu, passeur se dit *ivri*, c'est-à-dire « hébreu ». Si Abraham est le premier Hébreu, c'est aussi précisément celui qui est passé d'une rive à l'autre. Être hébreu, c'est d'abord être celui qui traverse. Alors, lorsque vous me qualifiez de passeur, c'est presque comme si vous me demandiez si je suis content d'être juif. La réponse est oui.

Entre la Bible, la mythologie grecque, Cervantès, Rabelais ou encore les contes populaires, votre œuvre dialogue en permanence avec les grands récits de l'humanité. La tradition juive et son interprétation occupent aujourd'hui une place essentielle dans votre travail. Que vous apportent-elles dans votre manière de peindre et de penser le monde ?

J'ai eu 80 ans en mars 2026. Au cours de cette longue vie, je me suis nourri de tout ce qui s'offrait à moi. Ma première culture fut naturellement la culture gréco-latine. J'ai découvert les mythes grecs bien avant le judaïsme. Le judaïsme, paradoxalement, je l'ai d'abord connu à travers l'antisémitisme de mon père. Autrement dit, je ne le connaissais pas réellement. Ce n'est sans doute pas un hasard si j'ai ensuite épousé Élisabeth, qui est une Juive laïque. Aujourd'hui, le judaïsme représente à la fois l'aboutissement de mes recherches et une ouverture infinie. Les textes offrent une profondeur d'interprétation incomparable. Ils permettent de s'approcher du sens profond de *Hachem*, si j'ose le dire. Tout ce que j'ai exploré auparavant garde sa cohérence, mais rien ne possède, à mes yeux, la force de l'étude de la Torah. C'est une source qui ne cesse de s'approfondir et qui continue encore aujourd'hui à nourrir ma peinture autant que ma manière de penser le monde.

** Cette injonction figure dans la liste des commandements donnés par l'Éternel à Moïse, qu'on trouve dans le Lévitique (19,18).*

3 QUESTIONS SUR...

LES DONS TRANSFRONTALIERS

Une nouvelle passerelle philanthropique entre la France et les États-Unis

PAR VÉRONIQUE HELFT-MALZ



À l'heure où la philanthropie se pense de plus en plus à l'échelle internationale, nos fondations abritées cherchent de nouveaux moyens de diversifier leurs ressources afin de soutenir davantage le tissu associatif juif en France. Pour répondre à cet enjeu, la Fondation du Judaïsme Français s'est rapprochée de la French Jewry Foundation Inc.

Reconnue par les autorités fiscales américaines comme organisme à but non lucratif (*public charity*) bénéficiant du statut 501(c)(3), la French Jewry Foundation Inc. permet aux personnes résidant ou imposées aux États-Unis de soutenir des projets, notamment en France, tout en bénéficiant des avantages fiscaux prévus par la réglementation américaine.

Ce partenariat répond également à un contexte particulier. Face à la montée des actes antisémites en France, de nombreuses personnes engagées dans la philanthropie aux États-Unis expriment leur inquiétude quant à la situation des Juifs de France et souhaitent pouvoir contribuer plus facilement à des initiatives qui renforcent la lutte contre l'antisémitisme, la sécurité dans les écoles juives et le rayonnement de la vie juive.

1. Qui peut bénéficier de ce dispositif ?

Les fondations abritées et les associations connues de la Fondation du Judaïsme Français, ainsi que d'autres organismes d'intérêt général dont le projet correspond aux missions de la French Jewry Foundation Inc. peuvent bénéficier de ce dispositif.

Cette structure américaine peut donc recevoir des dons de particuliers résidant ou imposés aux États-Unis, de fondations américaines et d'entreprises américaines. Les donateurs bénéficient des avantages fiscaux liés au statut de la French Jewry Foundation Inc., conformément à la réglementation américaine.

2. Quels projets et quelles structures peuvent bénéficier de ce dispositif ?

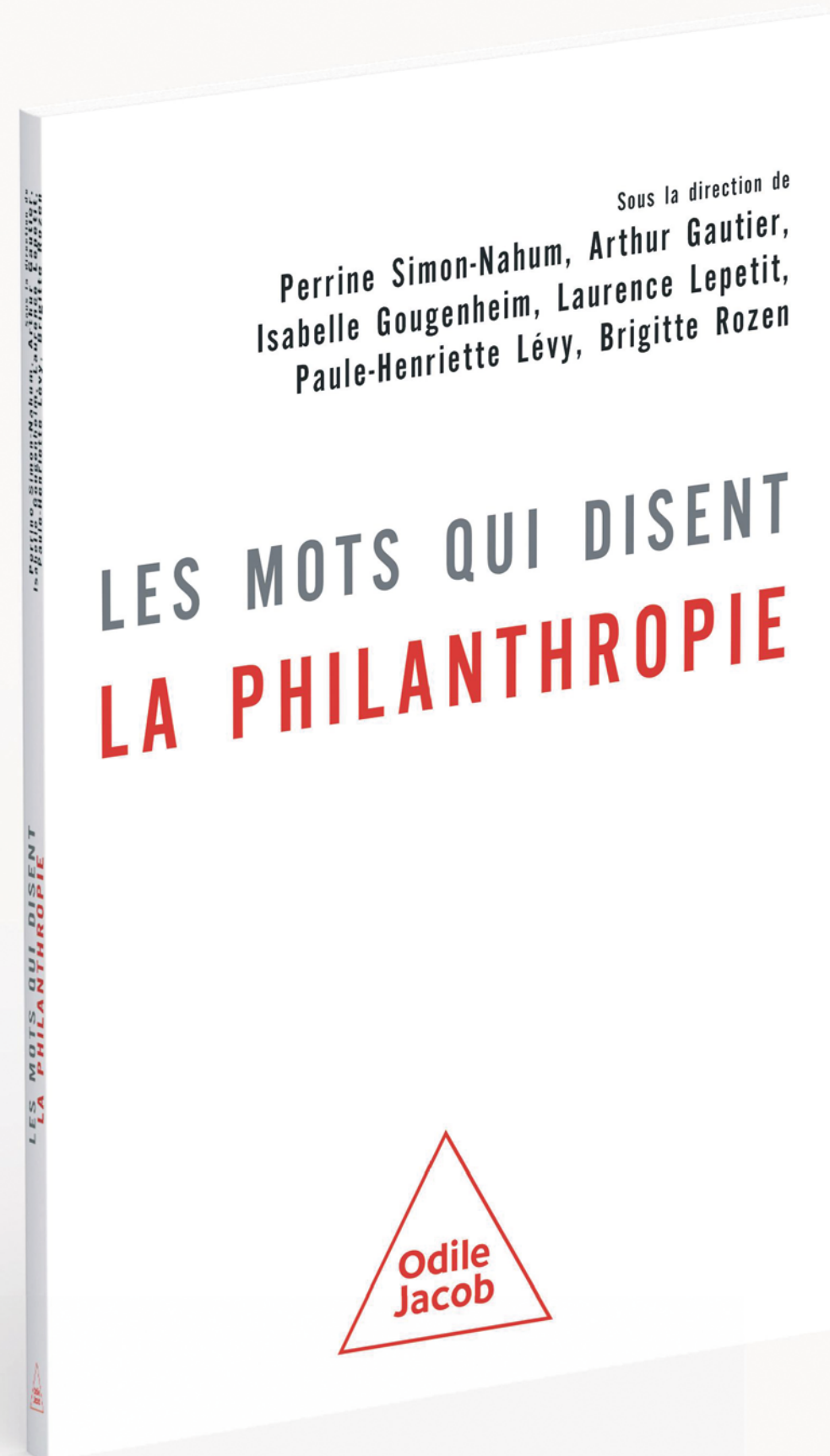
Les projets soutenus concernent les domaines éducatif, culturel et social, notamment en France. Ils peuvent contribuer à la transmission de la mémoire, à l'éducation, à la solidarité ou encore au rayonnement de la vie juive.

3. Comment concrétiser un soutien à un projet français ?

Les organismes souhaitant bénéficier de ce dispositif peuvent contacter la Fondation du Judaïsme Français* ou la French Jewry Foundation Inc. afin de présenter leur projet et de vérifier son éligibilité. Une fois le projet validé, les dons sont effectués auprès de la French Jewry Foundation Inc., qui aidera financièrement le programme de l'organisme bénéficiaire. Les personnes résidant ou imposées aux États-Unis obtiennent un reçu fiscal conformément à la réglementation américaine.

Cette nouvelle passerelle présente concrètement bon nombre d'avantages : au-delà de la déduction fiscale pour les donateurs résidant ou imposés aux États-Unis, ce dispositif constitue un véritable levier de développement pour les organismes d'intérêt général. Il permet de diversifier les sources de financement des projets, d'ouvrir de nouvelles perspectives auprès de personnes souhaitant s'engager depuis les États-Unis et de faciliter la mobilisation d'une philanthropie internationale. Il offre également un cadre sécurisé pour les dons transfrontaliers grâce à une organisation américaine reconnue par les autorités fiscales américaines, garantissant ainsi aux donateurs et aux bénéficiaires un environnement fiable et conforme à la réglementation en vigueur.

* <https://www.fondationjudaisme.org/les-dons-transfrontaliers-les-etats-unis/>





REGARDER LE MONDE TEL QU'IL EST ET TENTER DE LE RÉPARER

Fondation reconnue d'utilité publique.

Membre de



et certifiée par



attestant de bonnes pratiques en matière de gouvernance, finances et d'évaluation.